Examen préopératoire

Pourquoi nous exigeons l'examen préopératoire ?

Votre sécurité est notre priorité! Chaque intervention dans la chirurgie plastique est sujette à un risque opératoire. Aucun médecin, aucun établissement de santé ne peut pas garantir le déroulement d'une opération et de la guérison sans problèmes. Les risques liés aux interventions particulières sont toujours de la nature généralement chirurgicale (saignement, infections, cicatrices, ...), les risques liés à la forme de l'anesthésie ainsi que des risques relatifs à une opération concrète. Afin de minimaliser les risques il est nécessaire que l'opérateur soit bien informé de votre état de santé. A cette fin il faut effectuer quelques examens préopératoires.

Quand il faut subir l'examen préopératoire ?

Les résultats de l'examen préopératoire **doivent dater de 14 jours au maximum avant la date de l'intervention**. Il est toujours recommandé de se procurer l'examen préopératoire à temps. Gardez à l'esprit que votre médecin généraliste peut prendre son congé. C'est pourquoi vous devriez prendre le rendez-vous bien en avance.

Où il faut subir l'examen préopératoire ?

L'idéal est de subir l'examen préopératoire interne **chez votre médecin généraliste** qui connaît votre état de santé à long terme en détail. Cette option est d'habitude également la moins chère.

výborně